

CONTRE L'ALLEMAGNE EN ASIE

La Chine et le Japon sont d'accord

L'accord qui vient d'être annoncé entre la Chine et le Japon jette une lumière opportune sur la situation présente de l'Extrême-Orient et sur les mesures destinées à préserver l'Asie orientale contre les desseins ou machinations des puissances germaniques et de leurs complices.

La Chine qui est sur une si grande étendue limitrophe de la Russie et le Japon qui, par ses traités avec la Russie et la Chine, connus et agréés des Alliés, a sur la frontière de la Mongolie orientale et dans la Mandchourie du sud une zone d'influence à sauvegarder et des intérêts économiques à défendre, ne pouvait rester exposé à une entreprise ou à une menace de la coalition qui, imposée à la Russie l'accablante et dangereuse paix de Brest-Litovsk.

L'entente conclue entre la Chine et le Japon, et notifiée aux Alliés, nous est présentée comme une convention militaire, ayant pour but le maintien de la paix et du statu quo en Extrême-Orient et l'intégrité des territoires asiatiques contre le péril allemand. Elle est donc en entière harmonie avec tous les accords antérieurs passés entre le Japon et l'Occident, ainsi qu'avec les arrangements et les buts de la présente guerre. Elle est, en outre, par la situation géographique des puissances contractantes, comme par la nature des intérêts à sauvegarder, la plus propre à faire obstacle aux tentatives d'agression et d'empiètement des empires centraux et à permettre la résipiscence, le relèvement, le redressement de la Russie. Le nouveau ministre des Affaires étrangères du Japon, le baron Goto, a, dès le premier jour de son entrée en fonctions, hautement affirmé ses sympathies pour la Russie, avec laquelle il a eu à négocier, de 1903 à 1910, d'importants arrangements relatifs aux chemins de fer, et son ferme espoir de contribuer à la réparation des revers qu'a subis notre commune alliée et à la réorganisation de ses forces.

En Russie, d'autre part, s'il faut en croire les indications qui nous sont venues de Stockholm, les partis politiques et nationaux se montrant favorables à l'action du Japon représenteraient, d'après les dernières élections à la Constituante, 345 sièges sur 568, et une proportion plus forte encore si l'on prenait pour base d'évaluation les élections faites à la dernière Douma de l'empire. Il paraît, d'ailleurs, très vraisemblable que l'opinion russe, à mesure qu'elle sera plus éclairée, se rendra compte qu'aujourd'hui plus que jamais les intérêts des deux voisins de la frontière sibérienne et mandchourienne se confondent et leur font un devoir d'opposer le même front aux convoitises et aux ambitions qui ont déchaîné l'offensive de l'Allemagne. Quant aux puissances alliées qui ont, l'une après l'autre, de 1902 à 1917, reconnu les intérêts et droits spéciaux de la Russie et du Japon sur cette région de l'Asie orientale et qui éprouvent, à cette heure décisive de la guerre, la nécessité de ne pas laisser tomber en des mains suspectes les voies de communication entre l'Europe et l'Asie, c'est pour elles une sécurité que de constater combien, après le récent accord entre la Chine et le Japon, les mesures de préservation et de défense peuvent être définies et concertées de façon à déjouer les plans qu'avait déjà conçus l'audace sans frein d'un ennemi dont la durée et l'extension de la guerre ont encore aiguisé l'appétit.

Cet ennemi avide et inventif, si prompt à doubler toute action militaire de manœuvres insidieuses et de propagandes mensongères, s'était efforcé, aussitôt après la prétendue paix de Brest-Litovsk, de représenter le Japon comme tout prêt, non seulement à abandonner la Russie, mais à profiter de son infortune et de sa défaillance pour s'agrandir et s'enrichir à ses dépens. Il eût même sans doute tenté, si de précédentes expériences ne l'eussent découragé, d'induire le Japon en tentation en lui montrant le parti à tirer des circonstances. Mais l'attitude du Japon, le langage tenu par ses hommes d'Etat, la parfaite cohésion des Alliés et aujourd'hui enfin l'accord sino-japonais lui démontrent que le bloc est sans fissure et que le front d'Asie ne se prête pas plus que le front d'Occident à des essais de désagrégation et de percée. Si lointain que soit le barrage de l'Asie orientale, il n'en a pas moins, par l'entente des deux grandes puissances asiatiques, des Etats-Unis et des Alliés d'Europe et par la ligne infranchissable du Pacifique, une efficacité qui ne redoute pas d'épreuve. Le « Mittel-Europa », même après le resserrement et l'approfondissement de l'alliance austro-allemande, n'est pas près de déborder sur l'Asie. Il y a là, pour reprendre l'expression usitée dans les accords russo-japonais, une zone qu'il ne serait pas facile d'atteindre.

Je voudrais, dans l'entente sino-japonaise qui vient d'être conclue, relever un dernier trait : c'est la preuve qu'elle apporte du désintéressement du Japon. Loin d'avoir à l'égard de la Chine les intentions qui lui ont été si arbitrairement attribuées, il manifeste, en s'alliant à elle dans les mesures à prendre contre le péril allemand, la loyauté et la sincérité de la politique que, depuis 1902, et d'accord avec les Alliés de l'Occident, il n'a cessé de proclamer et de pratiquer : celle de son respect pour l'indépendance et l'intégrité de l'ancien Empire du Milieu, devenu aujourd'hui la République chinoise.

A. GÉRARD,
Ambassadeur de France.

EN ATTENDANT LA BATAILLE, ILS RUINENT BÉTHUNE

Un saillant conquis près de Merville reste aux Anglais malgré les contre-attaques

COMMUNIQUES BRITANNIQUES
21 Mai, après-midi.
Hier soir, un bataillon du régiment de « Surrey » a réussi une opération locale au nord-ouest de Merville. Nous avons réduit le saillant ennemi dans ce secteur, fait trente prisonniers et capturé six mitrailleuses. Ce matin de bonne heure, une contre-attaque ennemie entreprise contre nos nouvelles positions, après un vigoureux bombardement, a été brisée sous les feux de notre artillerie et de nos mitrailleuses.

Au sud-est de Arras, nous avons effectué un raid heureux et ramené des tranchées ennemies quelques prisonniers et une mitrailleuse.

L'artillerie allemande a été active pendant la nuit dans les secteurs d'Albion, aux environs d'Hébuterne et entre la forêt de Nieppe et Meteren.

Elle s'est montrée plus violente que d'habitude entre la Scarpe et la cote 70 au nord de Lens.

Le bombardement d'hier, par obus toxiques, de la région au nord de Béthune, déjà signalé, a été considérable.

Ce matin, l'ennemi a contre-attaqué en grandes forces nos nouvelles positions au nord-ouest de Merville, sur un front de onze cents mètres.

Un bombardement violent a précédé l'attaque de l'ennemi ; mais, malgré l'intensité de la préparation d'artillerie, son infanterie n'a réussi à atteindre nos positions qu'en deux points, d'où nos troupes l'ont rejetée.

Notre ligne est entièrement intacte.

Deux raids, tentés par l'ennemi au cours de la nuit dernière dans le secteur au nord de Bailleul, ont été repoussés par les troupes françaises.

Nous avons fait, ce matin, au cours d'une patrouille aux environs de Boyelles, quelques prisonniers et pris une mitrailleuse.

COMMUNIQUES FRANÇAIS
21 Mai, 14 heures.
Activité des deux artilleries dans la région Thennes-Haillies et en quelques points au sud de l'Auve.

Nos patrouilles opérant au sud-ouest de Lassigny, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine, ont ramené des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

21 Mai, 23 heures.
Aucune action d'infanterie.

Activité de l'artillerie intermittente au sud de la Somme, sur l'Oise et dans les Vosges.

COMMUNIQUE AMERICAIN
21 Mai, soir.
En Lorraine, au cours de combats de reconnaissance, nous avons fait des prisonniers.

Sur cette partie du front et en Woëvre, l'activité réciproque des deux artilleries a été assez vive.

Béthune en feu

Londres, 21 Mai.
— Du correspondant de l'agence Reuter :
Armée anglaise, 20 Mai. Après avoir abattu la vieille tour de l'église de Béthune, l'artillerie ennemie a inondé la ville d'obus incendiaires. Le vent aidant, l'incendie est devenu général.

La Tour de l'Eglise et le Beffroi avant le vandalisme boche

Le ministre des Finances de Belgique blessé dans un accident d'auto

(Du correspondant du Petit Journal)
Le Havre, 21 Mai. — L'auto qui ramenait du front le ministre des Finances de Belgique a versé par suite d'un accident. Le ministre a été blessé à une jambe. L'état général du blessé est satisfaisant. Le ministre a été transporté dans un hôpital de l'arrière, où il est resté en traitement.

APRÈS LONDRES les "Gothas" attaquent Paris

Ils n'ont pu atteindre la capitale, mais ont jeté des bombes sur la banlieue

On signale quelques victimes et des dégâts matériels

Un Gotha a été abattu

(Officiel.) — Des avions ennemis ayant été signalés par nos postes de guet se dirigeant vers Paris, l'alarme a été donnée hier soir à 22 h. 40.

Les divers moyens de défense ont été mis en action. De violents tirs de barrage ont été déclenchés et nos escadrilles ont pris l'air.

L'ennemi a lancé un certain nombre de bombes sur diverses localités de la banlieue.

On signale quelques victimes et des dégâts matériels.

Aucun appareil ennemi n'a pu atteindre Paris.

L'un d'eux, touché par l'artillerie du camp retranché de Paris, s'est abattu en flammes au nord de la capitale.

La fin de l'alerte a été sonnée à une heure.

Pendant l'alerte

Sur les boulevards, les promeneurs n'avaient pas voulu abandonner les bancs sur lesquels ils étaient installés lorsque les sirènes se firent entendre. Durant toute l'alerte, ils continuèrent à bavarder et à contempler les éclatements des obus tirés par la D. C. A. et qui produisaient dans le ciel clair de petits points lumineux aussitôt éteints, telles des étincelles électriques multipliant le nombre des étoiles.

D'autres petites lumières attirèrent aussi les regards, mais celles-ci étaient fixées contre certaines maisons et indiquaient les abris aux portes desquels de nombreuses personnes respiraient l'air assis sur des sièges improvisés.

Aux Halles centrales, aussitôt l'alerte, toutes les lumières furent éteintes, mais aucune perturbation ne se produisit, les voitures des marchands n'étant pas encore arrivées. Quelques personnes se réfugièrent dans les sous-sols ou dans les abris voisins, beaucoup restèrent dehors.

Mais le « clou » de la soirée furent les « sautes », les fameuses sautes de la défense aérienne qui, merveilleusement éclairées par les rayons de la lune, s'offraient aux yeux amusés des Parisiens qui les contemplèrent longuement.

Fonck a abattu trois nouveaux avions

Landau bombardé par les avions anglais

Il a atteint sa 45^e victoire

34 appareils boches abattus

Officiel britannique, 20 Mai, soir.
Pendant toute la journée du 19, nos avions ont pu faire du bon travail. Nos ballons d'observation et nos avions ont coopéré activement, avec notre artillerie, en indiquant le tir et en indiquant l'emplacement des batteries ennemies en action.

Nos escadrilles de bombardement ont versé plus de 17 tonnes d'explosifs sur les gares, les aéroports, les dépôts et les cantonnements ennemis.

Au-dessus des lignes allemandes, et à grande distance, de vifs combats ont eu lieu.

Nos appareils de bombardement ont été attaqués par de nombreuses escadrilles ennemies.

Nous avons détruit trois ballons d'observation, 27 appareils allemands ont été abattus, 3 ont été contraints d'atterrir désespérés, 12 de nos avions ne sont pas rentrés.

Encore des tonnes d'explosifs sur l'ennemi

Après la tombée de la nuit, de vigoureux bombardements ont été entrepris par nous et par l'ennemi.

Nos avions ont jeté plus de 15 tonnes d'explosifs sur les gares de Chaumes, de Douai, de Don et de Marcoing, sur l'aérodrome de Saint-Denis-Westrem, sur Bray et Bapaume. Au-dessus de nos lignes, nos tirs antiaériens ont abattu un grand avion de bombardement allemand. Tous nos appareils sont rentrés.

IncurSION aéroplane dans le Palatinat

Le 20, nous avons jeté une tonne d'explosifs sur les casernes, les usines à gaz et la gare de Landau, au nord-ouest de Karlsruhe, en Allemagne. La gare a été atteinte plusieurs fois : deux incendies ont été allumés. Aucun de nos appareils ne manque.

Voir en 3^e page
UNE VISITE DANS LA CAPITALE ANGLAISE, par ALBERT LONDRES

LE NOUVEAU PROGRAMME DE M. BORET

Pas de nouvelles restrictions Mais limitation des prix

« Je n'établirai plus de nouvelles restrictions. Aucune autre mesure limitant la consommation n'est à l'étude. Si la récolte, qui s'annonce abondante, répond à nos espérances, il me sera vraisemblablement possible d'augmenter la ration de pain. »

Telles sont les importantes déclarations que nous a faites, hier, M. Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, et du continu en nous exposant le programme complet des réformes qu'il compte réaliser, pour résoudre dans la mesure du possible le problème de la vie chère.

« Maintenant, nous dit le ministre, je vais entrer résolument dans la période de compression des prix. En un mot, je vais m'employer à lutter de toutes mes forces contre la vie chère, et voici quelques-uns des moyens auxquels je vais avoir recours, pour arriver à des résultats tangibles. »

La viande

« Pour la viande, j'ai eu à résoudre un gros problème. Je vais le solutionner, en taxant la viande sur pied et la viande abattue, en laissant aux municipalités, comme de leur confère la loi de 1891, le droit de taxer la viande au détail. Si les maires, par faiblesse ou par complaisance, n'usent pas de cette prérogative, je ferai intervenir les préfets qui se substitueront à eux. »

Les premières viandes taxées seront le bœuf, le mouton et le porc, car elles sont les plus courantes dans la consommation.

« Je fixerai aux éleveurs, aux producteurs, un prix de base qui sera largement rémunérateur. »

La Villette réorganisée

« Parallèlement à cette besogne, d'accord avec la préfecture de police, la préfecture de la Seine et l'Administration centrale, je poursuis la réorganisation du marché de la Villette, par les mesures suivantes :
« Obligation pour tout le bétail de passer par le marché de la Villette.
« Interdiction formelle d'introduction directe d'animaux aux abattoirs.
« Suppression des dépôts clandestins dans le département de la Seine. »

« Il arrive souvent que des animaux, amenés au marché, ne sont pas vendus. Pour mettre fin à cette pratique, j'ai décidé qu'ils pourraient être réquisitionnés pour le ravitaillement du camp retranché de Paris, ou abattus avant l'ouverture du marché suivant. »

« Les dérogations pour expéditions de viandes, de l'une des gares de Paris, sur les grands centres de province, seront accordées, après examen, par une commission spéciale. »

« Connaissant le prix de la viande, au kilogramme, une commission, comprenant des représentants des diverses corporations de la boucherie et de délégués de l'Administration et du Ravitaillement, pourra établir, par catégories, le prix de la viande au kilogramme abattu. »

Recensement du bétail et des grains

« Afin de connaître exactement nos ressources en bétail et en grains, je fais procéder à un recensement de ces deux catégories. »

« J'ai un état complet des surfaces ensemencées qui me servira souvent de moyen de contrôle, pour m'assurer que les déclarations des cultivateurs sont exactes, car ceux-ci seront tenus d'avoir un carnet de bétail sur lequel ils inscriront toutes les quantités et variétés de céréales dont ils seront détenteurs. »

« Les éleveurs seront également mis dans l'obligation d'avoir un état de leur troupeau. Ils y inscriront le nombre de bestiaux qu'ils veulent conserver et le nombre d'animaux qu'ils veulent vendre. »

« Ces deux carnets se contrôleront mutuellement, en ce sens qu'ils empêcheront celui qui voudrait frauder de demander à conserver plus de grain qu'il n'a de têtes de bétail, ou, s'il veut dissimuler son bétail, qu'en quantité insuffisante pour nourrir celui-ci. »

« Pour moi, d'après l'ensemble de ces cartes, je saurai où puiser, suivant que j'aurai besoin de céréales ou de viande. »

Pour les consommateurs

« Le consommateur, par son acceptation tacite des prix élevés qui lui étaient faits par les marchands, a été complice involontaire de cette vie chère dont il a été la première victime. J'ai résolu de le défendre, même malgré lui. »

« Dans les consommateurs, il y a deux catégories : ceux qui se nourrissent au dehors, ceux qui prennent leurs repas en famille. »

« Pour les premiers, et j'en ai prévu les intérêts, c'est-à-dire les restaurants. Si ceux-ci, en dépit de l'abaissement des cours que je poursuis, persistent à faire des plats à des prix hors de proportion avec leur valeur, je n'hésiterai pas à instituer les repas à prix fixe. »

« Pour les seconds, je faciliterai le développement de la cuisine à domicile. »

LE COMLOT BOCHE EN IRLANDE

« Nous avons pourtant envoyé notre conspirateur en sous-marin !
« Mais notre conspiration est encore dans l'eau ! »



Les détaillants

« Tous les détaillants de France, débauchés des produits de première nécessité, seront obligés d'afficher bien en vue les prix de ces produits. Une copie de ces tarifs sera remise à la municipalité, une autre au représentant du ravitaillement. Chaque fois que, pour une cause ou pour une autre, ces prix subiront un changement, de nouvelles affiches devront être faites et de nouvelles copies adressées aux autorités précitées. »

« La copie remise à l'agent du ravitaillement sera examinée par l'Office central qui jugera, d'après les renseignements qu'il possède, si ces prix de vente correspondent loyalement aux prix d'achat et s'il n'y a pas spéculation. »

« Trop de gens de profession mal définie, ne payant aucune patente, se sont enrichis au détriment du public. La mesure que je vais prendre me permettra d'atteindre ces nouveaux riches et permettra à mon collègue des Finances de leur appliquer l'impôt sur les bénéfices de guerre. »

Lait condensé

« Je sais qu'il y a des commerçants qui, dans l'espoir d'une hausse qu'ils escomptaient, ont constitué des stocks importants de lait condensé. Je vais leur donner un délai de quatre mois pour écouler cette marchandise. Puis, pour empêcher l'accaparement de ce produit, j'ai décidé qu'à l'avenir tout le lait condensé devrait être vendu dans l'année de sa fabrication. Désormais, chaque boîte sera revêtue d'une vignette portant la date de la fabrication et la nature du lait employé (pur ou écrémé). »

Le vin

« Bien qu'un certain nombre de départements aient été libérés de la réquisition, on continue à spéculer sur le vin. Je vais rendre disponible le plus grand nombre possible de wagons-réservoirs. En ce qui concerne les vins d'Algérie, qu'il m'est impossible d'amener en France avec le fret dont je dispose, j'ai eu recours à la science. »

« Actuellement, on est parvenu à réduire ces vins en une sorte de miel qu'il suffit ensuite de diluer pour le ramener à son état primitif. Du laboratoire, ce procédé va passer dans la réalisation pratique, et c'est un grand point acquis, car il m'économisera les 4/5 du fret qui me serait nécessaire si les vins circulaient en fûts. »

« D'autre part, je suis toujours en pourparlers avec l'Espagne pour l'importation de ses vins, et sous peu j'espère arriver à une solution satisfaisante. »

Les pâtes

« J'ai appris que le public éprouvait des difficultés à se procurer les pâtes dont j'avais parlé comme aliment de substitution pendant les jours sans viande. Cela provient de ce que la fabrication n'a pas encore rendu toute sa production normale. Mais tous les fabricants ont reçu la farine qu'ils demandaient. Naturellement, je maintiens le prix de 2 fr. 40 le kilo que j'ai fixé et je poursuivrai tous ceux qui le dépassent. »

Ayons confiance

« Je ne vous cache point ma satisfaction d'avoir pu franchir sans encombre ce pas redouté de la soudure. La période critique est passée et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Nos transports, il est vrai, laissent à désirer ; mais nos amis d'Amérique vont, sous peu, nous donner des locomotives et du matériel roulant. »

« De plus, l'envisage la possibilité de pouvoir faire transformer en Amérique un grand nombre de bateaux en frigorifiques. Grâce à ceux-ci, je pourrai amener en France les viandes de nos colonies et ménager ainsi pour l'an prochain une partie de nos ressources nationales, ce qui est avant tout le souci constant du ministre du Ravitaillement. »

CE QU'ON EN PENSE

L'opinion des commissionnaires

Nous nous sommes rendu chez M. Lucas Dallemagne, président des commissionnaires en bestiaux. En même temps que nous lui apprenions les décisions que M. Victor Boret venait de prendre concernant le marché de la Villette, nous lui avons demandé son avis.

« Bravo ! s'est-il écrié. Voilà enfin de l'excellent ouvrage ! L'approuve sans réserves ! »

« Les mesures prises par le ministre vont permettre au marché de la Villette de prendre une physionomie de vérité. Jusqu'à présent les bestiaux qui ne passaient pas par le marché faussaient les cours et facilitaient la hausse. »

« La suppression des entrées directes, l'obligation de passer par le marché, la suppression des bouvieries clandestines, tout cela est de nature à faire baisser le prix et à stabiliser les marchés. Quant à la réquisition par le camp retranché de Paris des animaux vendus au cours d'un marché, si elle s'effectue à un prix raisonnable, si elle ne devra s'en plaindre. Les mesures prises l'ont été dans l'intérêt général. France d'abord ! C'est une formule de guerre que tous les patriotes sauront accepter. »

Les bouchers détaillants

M. Soulié, président du syndicat général de la boucherie française, nous a déclaré de son côté :

« Nous souscrivons volontiers aux décisions heureuses que vient de prendre M. Victor Boret. Aussi bien nous en étions chauds partisans et nous les avons demandées souvent. Avec l'institution de prix maximum fixés par des commissions spéciales, nous pouvons espérer la baisse que nous souhaitons de tout cœur. »

Dans les restaurants populaires

M. Buisson, président de la chambre syndicale des bouillottes-restaurants, à qui nous apprenons les intentions de M. Boret, nous dit :

« Le ministre, me dites-vous, envisageait la suppression des trois jours sans viande, pour m'en voyez très satisfait, non seulement pour moi, mais pour tous les commerçants. Sans vouloir entrer dans des plus amples détails, cette mesure m'occasionnerait pas une plus-value de la viande, »

comme on pourrait le redouter, bien loin de là, au contraire.

Pour nos restaurants populaires, ces trois jours de restrictions ; le poisson devient inabordable, les œufs sont hors de prix ; et cette semaine, comment voulez-vous que vitailleur Paris en poisson avec ces deux jours de fête ; les croyants, les pêcheurs sont allés à leur dévotion, et fatalement la pêche s'en ressent.

Donc, pour notre part, nous nous trouvons très heureux de la suppression de ces trois jours, et cela non seulement dans l'intérêt de nos clients, mais aussi dans celui des patrons de bouillons-restaurants. Le public lui-même apprécierait cette mesure.

Quant à la question du prix fixe, je n'y crois pas, du moins pour nos bouillons populaires, ce serait aller à l'encontre de l'intérêt public ; je ne vous parle pas des grands restaurants, où la confection de certains plats, selon le caprice des clients, le luxe de l'établissement ne pourrait coordonner avec nos maisons.

Je puis vous ajouter encore que lorsque le ministre nous a consultés, quelques jours avant son départ, au nom de la corporation, je ne lui ai pas caché que cette mesure était inopérante, et n'avait pas de grandes chances de réussite.

Les événements nous auraient donc donné en quelque sorte raison.

A la chambre syndicale de l'épicerie
M. Fettu, président de la chambre syndicale de l'épicerie, nous a dit :

Il m'est bien difficile de vous dire de façon précise dans quelle mesure ce nouveau décret peut atteindre les commerçants que je représente. L'ignorerai-je totalement qu'une mesure aussi grave soit à l'étude actuellement et j'ai besoin de l'étudier avant de me prononcer. Je ne crois pas qu'il soit dans l'esprit du ministre de comprendre dans son décret toutes les denrées et matières vendues par l'épicerie en détail, mais seulement les denrées de première nécessité : telles, par exemple, que le sel, le sucre, l'huile, les pâtes alimentaires, les légumes secs, le riz, etc. Cependant, je suis très étonné que M. Boret ait pris une décision aussi importante sans avoir consulté les premiers intéressés car, quelle que soit la compétence des collaborateurs du ministre, tout le monde peut se tromper et il serait regrettable de voir se produire à nouveau ce qui s'est déjà produit pour la confiserie. Or, j'ai besoin de bien étudier le décret avant de me prononcer.

Quant aux mesures concernant le lait condensé, je ne m'estime pas suffisamment compétent pour vous répondre, et encore une fois, j'ai besoin de bien étudier le décret avant de me prononcer.

Le ravitaillement reprendra les viandes invendues

Aux Halles, les bouchers étaient perplexes, hier. C'était jour de restriction et la vente s'en ressentait. A dix heures du matin, presque toute la viande restait aux étaux.

Qu'en adviendrait-il ? Sous l'action de la température orageuse que nous subissons, allait-elle se corrompre ? D'autre part, il y avait impossibilité matérielle de la conserver en frigorifique, jusqu'à samedi.

Nous avons fait part de ces craintes légitimes à M. Boret qui a déclaré qu'il était disposé à reprendre pour le ravitaillement des troupes, des établissements hospitaliers, des cantines non soumises aux restrictions, toute cette viande invendue.

Aux intéressés de s'adresser à lui.

Baisse des prix aux Halles

Il est arrivé 150.000 kilos de marée, hier, aux Halles. Les prix sont toujours en baisse. Sous l'action de la chaleur, les moules se sont corrompues et ces mollusques n'ont pas paru sur le marché.

Au pavillon des légumes, les cours n'ont guère varié. Les asperges ont pourtant diminué de prix et se cotaient de 0 fr. 70 à 1 fr. 20 le kilo.

Baisse continue sur les beurres, fromages et œufs.

La Ville de Paris met en vente des légumes secs

La Ville de Paris, soucieuse de faciliter à la population l'application des restrictions de viande, a décidé de mettre en vente des légumes secs. Ces ventes commenceront le mercredi 22 mai dans les locaux précédemment utilisés pour les distributions gratuites de pommes de terre et de légumes secs.

L'inhumation de Gilbert à Paris

Hier matin, sous un ciel de triomphe, ont été célébrées à Paris les obsèques de l'héroïque Gilbert. Ce lendemain des grandes funérailles de Versailles a été digne de la veillée.

Une foule considérable avait tenu à rendre hommage à la dépouille mortelle du glorieux aviateur. Malgré la chaleur et le soleil, elle formait la haie le long de la route que devait suivre la funèbre cortège.

Le cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore. Le drapeau des vétérans des armées de terre et de mer suivait le cortège encadré par une section de la garde républicaine.

M. Jacques Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique, accompagné de son chef de cabinet, le commandant Brocard et des représentants du président du Conseil, du ministre de l'Intérieur et du gouverneur militaire de Paris, de nombreuses délégations d'aviateurs et d'ouvriers, a suivi jusqu'au petit cimetière d'Auteuil afin de rendre un suprême hommage à la mémoire de Gilbert, dont le corps reposera là jusqu'à son transfert à Clermont-Ferrand.

M. Puech et le capitaine Vidal ont adressé un dernier adieu à Gilbert.

VOIR en 3^e PAGE

Notre conte : LE PENSE-BÊTE

L'« Empire Day » sera célébré le 24 mai en France

La France, dans un sentiment d'amitié et de reconnaissance, s'unira le 24 mai aux manifestations de l'Angleterre et de ses colonies en célébrant la fête de l'Empire britannique (Empire Day).

Une série de manifestations au cours desquelles seront célébrés l'effort et la participation de la Grande-Bretagne venue se joindre à nos côtés dans cette lutte pour la victoire, aura lieu dans tout le pays ; le Comité « L'Effort de la France et de ses alliés » en a assuré l'organisation.

A Paris, la cérémonie aura lieu à la Sorbonne, sous la présidence du Président de la République, entouré des membres du gouvernement et des ambassadeurs. M. Paul Deschanel, président de la Chambre ; M. Millerand, ancien ministre ; M. Lacour-Gayet, de l'Institut, prendront la parole ; M. Georges Leygues, ministre de la Marine, parlera au nom du gouvernement.

D'autres manifestations auront lieu à Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Saint-Etienne, Rouen, Rennes, Caen et Montpellier. Le 24 mai, une même pensée nous rattachera à ce concert d'efforts en vers notre noble et loyale alliée.

Ce sera en outre un double anniversaire, car cette date est celle de l'entrée en guerre de l'Italie.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Pour réduire le prix de l'alimentation

Les ministres se sont réunis hier matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique. Le Conseil a approuvé la convention du 1^{er} mai relative aux bois, entre les gouvernements alliés et la Suisse.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a fait adopter par le Conseil un certain nombre de mesures tendant à réduire le coût des denrées d'alimentation de première nécessité. On en va le détail.

ECHOS

Le Comité du Syndicat de la Presse Parisienne, profondément ému par la mort de l'éminent journaliste américain Cora Bennett, grand ami de la France, a décidé de se faire représenter à ses obsèques.

Une réunion des officiers de complément a été tenue par le décret Painlevé sur la limite d'âge se tiendra dimanche prochain, à 5 heures, au cercle militaire, 49, avenue de l'Opéra. Les intéressés veulent se grouper pour formuler leurs revendications et les soumettre au bienveillant examen du ministre de la Guerre et des deux commissions de l'armée, Chambre et Sénat. Pour tous renseignements, écrire au capitaine Brugère, au cercle militaire.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Maurice Berteaux, ancien ministre de la Guerre, dont il avait été le chef de cabinet militaire, le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, s'est rendu au cimetière de Châtou, où repose la dépouille de l'ancien ministre.

Vendredi paraîtra le premier numéro de *Aux Ecoles*, journal hebdomadaire illustré, qui sera un journal patriotique, courageux, spirituel et même amusant.

L'Association centrale pour la reprise de l'activité industrielle dans les régions envahies, dont le siège social est à Paris, 40, rue du Colisée, a tenu sa seconde assemblée générale annuelle. Le rapport qui a été lu a montré que, pendant l'année 1917, les efforts accomplis par l'Association et les résultats qui en ont été la conséquence.

AUTOS MILITAIRES REFORMEES

Vente et exposition permanentes de camions, tourisme, motocyclettes, pièces détachées, à Vincennes (Champ de Courses) et à Paris (Champ de Mars, Métro Ecole Militaire).

LES MORTS GLORIEUSES

L'abbé Aimé Richard, vicaire à Saint-Pierre et Saint-Paul d'Ivry, mobilisé depuis le début des hostilités, vient de mourir à l'âge de 36 ans, à l'hôpital militaire de Luydecoote ; l'abbé René Barbier, du diocèse de Paris, a été tué, à 30 ans, en portant secours à des blessés ; l'aspirant d'infanterie Jean Nourissin, élève tuteur du même diocèse, a été tué, le 4 mai, à 25 ans, sur le front du Nord. Fils de l'avocat à la cour d'appel de Paris, il était petit-fils de feu Nourissin, membre de l'Institut, et le neveu du général Norissin.

Le capitaine de dragons Jehan Toutéte, décoré de la croix de guerre, est tombé glorieusement le 25 avril, âgé de 35 ans.

Spéculateurs poursuivis

Pour avoir spéculé sur les denrées et avoir provoqué la hausse sur le beurre et le charbon, M. Pradet-Balade, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, MM. Pierre Pannier, marchand de beurre, 3, rue d'Alençon ; Louis Coquillard, marchand de beurre et fromages, 18, rue Louis-Braille ; Alexandre Bonnard, charbonnier, 54, rue Poussin ; Emile et Fernand Brebin, journaliers, 33, rue d'Auteuil, et Carlos Sand, charbonnier, 1, rue d'Auteuil.

Les victimes des Boches

M. Portié, âgé de 36 ans, vient de mourir, à Lariboisière, succombant aux blessures qu'il avait reçues lors d'un bombardement. Les obsèques de M. Portié auront lieu aujourd'hui mercredi à midi.

Le capitaine Mathieu et le sergent Paix-Séailles comparaissent aujourd'hui devant le 2^e conseil de guerre

C'est aujourd'hui que devant le 2^e conseil de guerre comparaitront le capitaine Mathieu, ancien officier d'ordonnance du général Sarraill à l'armée d'Orient, et le sergent Paix-Séailles, pour avoir contrevenu à la loi du 18 avril 1880, en communiquant à des personnes non qualifiées des documents relatifs à la situation de notre armée en Orient.

On se rappelle qu'en août dernier, au cours d'une perquisition faite chez Almeréda, le juge d'instruction M. Drioux saisissait des documents intéressant la défense nationale qui se trouvaient placés bien en vue dans le coffre-fort du directeur du *Bonnet rouge*. Ces documents consistaient :

1^o En cinq lettres adressées, de mai en juin 1916, au président du Conseil, au ministre de la Guerre et à M. Noulens, alors



Sergent Paix-Séailles Capitaine Mathieu

président de la commission de l'armée ; 2^o En deux télégrammes, l'un du général Joffre au général Sarraill, l'autre de M. Guillemain, ministre à Athènes, transmettant au général Sarraill une note de M. Briand.

Comment la copie de ces documents se trouvait-elle en possession d'Almeréda ? L'instruction a établi que ces documents avaient été transmis par le capitaine Mathieu à M. Paix-Séailles, à l'appui de lettres au chef de l'armée d'Orient signalant à M. Paix-Séailles l'état précaire de notre armée de Salonique au printemps 1916.

Ces documents à un certain nombre de personnalités publiques, et en particulier à des journalistes, parmi lesquels Almeréda, à qui il demanda de les faire copier à la machine à écrire.

L'instruction, qui dura jusqu'au 12 février dernier, n'a pas établi si Almeréda s'est borné à user de ces documents pour mener une campagne en faveur du renforcement de l'armée d'Orient ou s'il a communiqué ces pièces à d'autres personnes. Cependant, il est certain que Marion, un des condamnés dans l'affaire du *Bonnet rouge*, les a fait copier par sa dactylographe, Mlle Lewis, précisément la veille d'un voyage en Espagne.

Quoi qu'il en soit, la seule incrimination qui ait été retenue est, comme nous l'avons dit plus haut, celle d'infraction à la loi du 18 avril 1880 qui prévoit une peine de 2 à 5 ans de prison et une amende de 100 à 5.000 francs.

Les débats, qui auront lieu, suivant toutes vraisemblances, au moins partiellement à huis clos, se tiendront dans l'ancienne salle de la cour d'assises.

Les témoins cités par l'accusation sont au nombre de 18 :

M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires ; Mlle Lewis, dactylographe ; M. Duval-Carrière, attaché au ministère des Relations ; Mlle Brévanne ; M. Gustave Hervé ; M. Buré, ancien chef de cabinet de M. Briand ; M. Pécaud, ancien chef de cabinet de M. Painlevé ; M. Painlevé, ancien président du conseil ; M. Collette, ancien ministre du ravitaillement ; M. Léon Daudet, le commandant Baudier ; le lieutenant Bittard-Monin ; Mlle Clauzel ; Mme Habert ; le général Cordanier ; le général Sarraill ; M. Doyen, expert-comptable ; M. Piétrini, attaché militaire.

Le capitaine Mathieu a fait citer 8 témoins :

MM. Edouard Helsey et Albert Londres, correspondants de guerre ; M. Garat, député de Bayonne ; le colonel Jolis ; le commandant André ; le capitaine Grunfelder ; le sergent Laperrière ; le capitaine Goutard.

Les témoins cités à la requête du sergent Paix-Séailles sont au nombre de 13 :

Les généraux Mas, Lebas ; M. Messimy ; le colonel Metois ; le lieutenant de vaisseau Buisson ; le lieutenant Lemorvan ; M. Steeg, ancien ministre ; M. Paul Fontin, ancien chef de cabinet de M. Clemenceau ; M. le professeur Aulard ; MM. Victor Marguerite, Jacques Dhur, Gaston Vidal et Hubert Jacques, publicistes.

En raison du grade du capitaine Mathieu, le conseil de guerre comprendra le colonel président, un lieutenant-colonel, trois commandants, deux capitaines plus anciens que le capitaine Mathieu. Celui-ci sera défendu par M. Hild ; M. Edmond Bloch défendra le sergent Paix-Séailles ; le commandant Albert Montel occupera le siège du commissaire du gouvernement.

JE SUIS ACHETEUR

par grosses quantités de riz, légumes secs, conserves, thé, cafés, chocolat, huiles, savons, etc...

Faire offres à M. Mançais, 61, rue Lafayette

Notre domaine colonial s'est agrandi et prospère a dit M. Poincaré en inaugurant le Congrès d'agriculture coloniale

Le Congrès d'agriculture coloniale, organisé par l'Union coloniale française, s'est ouvert, hier, à la Société de Géographie, en présence du Président de la République et de M. Henry Simon, ministre des Colonies.

Après avoir passé en revue nos richesses coloniales, M. Poincaré a fait ressortir l'intérêt national qui résidera, après la guerre, dans la mise en valeur de nos colonies, dont bien des parties sont encore restées incultes. Il a ajouté :

Depuis un demi-siècle, la France a, sans relâche, reconquis son Empire colonial. De nos vieilles possessions d'outre-mer, il ne nous restait que de glorieux lambeaux, éparés sur les océans. Nous avons vu nous échapper le Canada, les Indes, la Louisiane. Nous avons retrouvé une nouvelle fois l'Algérie, une première compensation à ces pertes anciennes. Mais l'Algérie demeurait pressée, sur ses deux flancs, par des peuplades hostiles et elle était menacée, à l'arrière, par tout un monde inconnu. Les Français seuls ont continué à porter la marque de la civilisation européenne. Normis quelques audacieux voyageurs, personne ne s'aventurait dans des profondeurs mystérieuses qui inspiraient encore plus d'effroi que de curiosité. La France a pris une large part dans la découverte de ces terres nouvelles. De valeureux soldats, dont plusieurs — modèles des plus belles vertus militaires — combattant aujourd'hui avec le même élan contre l'armée allemande, ont pénétré au cœur de l'Afrique et ont soumis à notre autorité des provinces qui ont fait aussitôt l'objet des convoitises germaniques ; la Tunisie et le Maroc se sont aisément rangés sous nos lois ; l'Annam et le Tonkin se sont complètement pacifiés sous la protection du drapeau tricolore ; la grande île malgache est devenue une nouvelle île de France, infiniment plus vaste que l'ancienne et aussi riche de promesses.

Cette reconstitution ininterrompue de notre domaine colonial fait grand honneur à la France et à la République.

En terminant, le Président de la République a rendu un hommage très applaudi à toutes nos colonies qui ont fourni des hommes pour défendre la France à l'heure du danger. Toutes ont donné des héros et le souvenir n'en pourra s'effacer. La France, fidèle à son idéal de justice, s'en rappellera avec gratitude.

Les membres des bureaux des sections du Congrès se sont réunis ensuite sous la présidence de M. J. Chailley, ancien député, directeur général de l'Union coloniale française, pour discuter l'ordre des travaux.

Aujourd'hui, demain et après-demain, réunions particulières des sections du Congrès.

Le 25 mai, à 9 heures du matin, le Congrès tiendra sa réunion plénière pour l'examen des vœux émis par les sections.

Locataires et Loyers

M. Louis Nail, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a reçu hier matin une délégation de l'Union confédérale des locataires de France, venue pour l'entretenir des conditions dans lesquelles se présente l'application de la loi sur les loyers.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Les privilégiés

Il y a quelques mois, un vœu « cheval de retour » qui sortait de Fresnes, injurait les agents sans la moindre raison sur la voie publique. Mené au poste, comme on l'interrogeait, il répondit :

— M'sieu le commissaire, si j'ai engueulé les « flics », c'est que je vous étai renvoyé à Fresnes, où on est bien logé et bien nourri. Cet homme parlait d'expérience, puisqu'il en venait.

Fresnes, en effet, est la prison modèle, celle où les condamnés jouissent de tous les bienfaits du progrès. Jugez plutôt par ces descriptions que j'emprunte au rapport d'un membre du dernier congrès pénal qui se tint avant la guerre.

« Pénétrons dans une cellule : tout de suite, la lumière dont elle est inondée, le parquet bien ciré, les murs enduits de ripoilin produisent la meilleure impression. Et le mobilier est à l'avenant : un lit métallique et une table, un escabeau à dossier, un water-closet en faïence avec tout à l'égout, un robinet à pression pour l'eau potable, la lumière électrique, une cuvette pour la toilette, un porte-manteau, une étagère à livres, un ventilateur et une bouche de calorifère. Les angles des murs, soigneusement ardoisés, éloignent tout germe de maladies infectieuses, et chaque cellule offre 30 mètres cubes d'air. Cet air est entièrement renouvelé deux fois par heure. Le chauffage et la ventilation sont combinés. En hiver, c'est de l'air chaud qui pénétre dans les locaux ; en été, l'air froid et purifié y accède en quantité égale... »

Votre tour de loisir. Quant à la nourriture... Recours encore à un témoignage autorisé. M. Tribou, membre de l'Institut Solvay, autorisé à faire une enquête sur l'alimentation dans les prisons de France, arrivait à cette conclusion que nos prisonniers sont tout nourris. Il estimait qu'on pourrait économiser 15 o/s sur leur nourriture et qu'ils ne s'en porteraient pas plus mal.

Pendant ce temps, il y a des milliers et des milliers de Français qui vivent dans des taudis et, tout en travaillant, ne mangent pas toujours à leur faim... Mais ceux-là ne sont pas intéressés : ce sont des honnêtes gens.

Jean Lecoq.

LES AFFAIRES A L'INSTRUCTION

L'instruction contre M. Caillaux

Des témoins ont été entendus hier par le capitaine Bouchardon dans l'instruction ouverte contre M. Caillaux. A la requête du député de Marnes, a été cité devant l'officier rapporteur, M. Bartholomé, ancien fonctionnaire de l'Enregistrement, délégué général du Crédit hypothécaire de Sao-Paulo (Brésil). Un peu plus tard ont été entendus M. Charles Pathé, de la maison Pathé frères, éditeurs de films, et un fonctionnaire venu exprès de la province.

Pierre Lenoir interrogé

Pierre Lenoir a été longuement interrogé hier par le lieutenant Jouselin sur ce qui fait le fond même de l'accusation relevée contre lui d'intelligences avec l'ennemi, ses tractations avec l'industriel zurichois Scheller qui lui remit dix millions en vue de devenir actionnaire du *Journal*.

Les tractations avec l'Autrichien Rosenberg

M. Pillet, l'un des derniers inculpés dans l'affaire Suzy Tremblay avec l'expert Léauté, est soupçonné d'avoir commercé avec le banquier autrichien Rosenberg. Il s'est expliqué hier et il continuera ces jours prochains auprès du lieutenant Gazié à fournir ses justifications.

Les propos défaitistes de M. Rappoport

Le capitaine Bouchardon ayant mis hier la dernière main au rapport de cette affaire de propos défaitistes reprochés au socialiste militant M. Rappoport, le dossier a été transmis au gouverneur militaire de Paris aux fins de poursuites.

Nouvelle perquisition au sujet de l'affaire Zucco

Zucco a été, de nouveau, extrait, hier, de la Santé, pour accompagner M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, dans une des nombreuses opérations auxquelles les louches trafics de Zucco donnent lieu. Il a été conduit à la « Banque Privée », 30 et 32, rue Laffitte, où Zucco possède un immense coffre-fort, dans lequel on espérait trouver une importante correspondance relative à l'acquisition des titres russes volés.

Mme Zucco, née Salarmier, au nom de jeune fille de laquelle avait été l'oné le coffre, attendait son mari dans l'établissement. Elle était également présente le liquidateur de la Banque Française de Crédit.

M. Pachot a pris un à un les titres et papiers qui se trouvaient dans les nombreux compartiments du coffre-fort. Des papiers ont été mis sous scellés, saisis et remis au juge d'instruction Bonin, qui avait ordonné l'opération.

Zucco s'est montré très satisfait de sa petite sortie de la Santé qui lui a permis de profiter un peu du beau temps.

DANS

Marie Bonne - Etoile

le nouveau roman de LÉON SAZIE, qui commencera APRES-DEMAIN dans le Petit Journal, un homme bon qu'un fatal amour pour une intrigante rend féroce, une innocente que tout accable, des misérables qui croient triompher, la tendresse sans pouvoir, le dévouement déjoué.

Puis les plus dramatiques situations dénouées par la douceur de l'amour, la beauté blonde de

Marie Bonne - Etoile

Une salle de culture physique au ministère de la Guerre

Une salle de culture physique va être installée au ministère de la Guerre, à côté même du cabinet du ministre, dans la serre. Cette salle, dit l'Auto, est destinée aux nombreux officiers sédentaires du ministère. Elle sera fort bien aménagée et, ce qui n'est pas mal non plus, elle ne coûtera rien à l'Etat, car un Mécène a donné à la direction de l'infanterie une somme de 15.000 francs pour les premiers frais. Un professeur spécialiste donnera la leçon.

LES SPORTS

CYCLISME

Grand Prix d'Argenteuil. — Résultats de l'Union des Clubs de la Seine-Inférieure, organisée par la C. S. Argenteuilais : 1. Francis Pélessier (S. A. G.), en 2 h. 45 ; 2. M. Gohillot, 2 h. 47 ; 3. Ludo, 4. Ville, 5. Durig, 6. Bassepays, 7. Marcel Mispocan, 8. Gotta, 9. Lux, 10. Lemaire, etc. 50 partants.

Grand Prix de Montreuil. — Résultats de l'Interclubs Champs-Elysées et de retour, 55 km., organisé le lundi de Pentecôte par le V. C. de Montreuil : 1. J. Grignon (V. C. L.), en 2 h. 38 ; 2. G. Maiseux, 2 h. 40 ; 3. Durig, 4. G. Fray, 5. Fray, 6. Delouis, 7. Bante, 8. Jaque, 9. Green, 10. Leclerc, etc. 45 partants.

ESRIME

Championnat féminin. — Demain jeudi, à 2 h. 30, salle Laurent, 30, rue des Martyrs, championnat de fleur féminin d'Académie.

La prise d'armes d'hier aux Invalides

L'ambassadeur du Japon remet des décorations au nom de son souverain

Aux Invalides, à eu lieu, hier matin, une prise d'armes pour la remise de décorations japonaises à un certain nombre d'officiers.

L'ambassadeur du Japon, S. E. Keischiro Matsui, entouré d'officiers japonais, face au général Dubail, a prononcé le discours suivant :

Messieurs, j'ai l'honneur de vous remettre les décorations que Sa Majesté l'empereur du Japon a daigné vous conférer en reconnaissance des précieux concours que vous avez bien voulu apporter à nos officiers au cours de leur stage parmi vous.

Je suis particulièrement fier de vous remettre ce haut témoignage d'estime au moment où vos camarades et vous-mêmes en accomplissez des miracles et où leur courage intrépide force la profonde admiration du monde entier.

Le général Dubail a répondu.

L'ambassadeur du Japon a ensuite remis les décorations suivantes :

Le grand-cordon du Soleil Levant au général Dubail et au général d'Urbil, la croix de commandeur au colonel Périat et au colonel Le Renard, la croix de commandeur du Trésor Sacré au lieutenant-colonel Sorrie, la croix d'officier du Soleil Levant au lieutenant-colonel Marchand, au lieutenant-colonel Bertaux et au commandant de Rougemont, celle d'officier du Trésor Sacré au capitaine Carré, celle de chevalier du Soleil Levant à l'officier mécanicien principal de 1^{re} classe Masuëjean, etc., etc.

De la saccharine contre le coupon n° 5 de la carte d'alimentation

En exécution des instructions du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, de la saccharine va être mise à la disposition du public, dans le département de la Seine, afin de lui permettre de prélever sur la ration mensuelle la quantité de sucre qu'on voudra réserver pour la fabrication des confitures.

A cet effet, à partir du 22 mai et pour la mois en cours, des attributions de saccharine seront faites aux épiciers, 32, rue du Renard, pour être vendue par tablettes de 1 gramme dont chacune sera cédée contre remise du coupon de mai n° 5 de la carte d'alimentation.

La division de la France en régions

A la demande de plusieurs groupes régionaux, la Fédération régionaliste française a décidé d'organiser son Congrès de 1918. Cependant, pour montrer son activité, l'Association a résolu de s'occuper hier et aujourd'hui, pour étudier cette question : la division de la France en régions.

Hier, dans une séance du matin, la Fédération a entendu les rapports de MM. le commandant Damiau et Jean Desthieux.

L'après-midi, M. Daniel-Vincent, ancien ministre, qui présidait, a vanté les bienfaits du régionalisme qu'il estime être le seul moyen d'organisation permettant à la France de produire davantage et de triompher de la lutte économique.

MM. Louis Marin, Jean Hennessy, René Benard, députés, Georges Risler et Georges Blondel, de l'Institut, assistaient à cette séance à laquelle on a rappelé les mots de M. Clément, ministre du Commerce, disant que « le département est un cadre trop étroit ».

On sait que, dans quelques jours, la commission d'administration générale de la Chambre, tendant à la réforme administrative, sera appelée à étudier cette question. D'autre part, notons que récemment, à Limoges, et sous la présidence de M. Viviani, ancien président du Conseil, s'est déjà créé un groupement « la région du Centre-Ouest », qui comprend cinq départements.

Le rapatriement des civils allemands

La préfecture de police nous communique la note suivante :

Aux termes d'un accord entre les gouvernements français et allemand, publié au *Journal Officiel* du 12 mai 1918, auquel les intéressés pourront se reporter pour en connaître les dispositions spéciales, les civils se réclamant de la nationalité allemande qui ont été internés à une époque quelconque depuis le début des hostilités et autorisés par la suite à résider librement en France peuvent, dans certaines conditions, être autorisés à quitter le territoire français. A cet effet, ils doivent, avant le 1^{er} septembre, adresser une requête écrite, soit au préfet du département de leur résidence (pour le département de la Seine, au préfet de police, cabinet, 1^{er} bureau), soit à la légation de Suisse, 42, avenue de l'Alma à Paris.

Cette demande devra indiquer de façon précise :

- 1^o Leurs nom, prénoms, qualité, date et lieu de naissance ;
- 2^o Leur domicile actuel ;
- 3^o La date à laquelle ils ont été internés et le dépôt où ils ont été placés ;
- 4^o La date à laquelle ils ont été remis en liberté ;
- 5^o Leur domicile avant la guerre ;
- 6^o Le lieu où ils désirent se rendre (soit leur ancien domicile, soit au pays neutre limitrophe d'où ils pourraient rentrer en Allemagne).

LA FOURRAGÈRE

Le port de la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur a été accordé au 4^e régiment de marche de zouaves et au régiment d'infanterie coloniale aux couleurs de la croix de guerre à l'échelle de 330, 150, 80, 131^e et 4^e régiments d'infanterie, au 35^e d'artillerie.

Une visite à Londres

Sur un torpilleur anglais
Une rencontre
avec M. de Broqueville

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)
Londres, 19 Mai. — Par suite de hasards curieux, sortant du front des Flandres, nous avons rencontré un contre-torpilleur anglais revenant, tout chaud, de bombarder Ostende ; nous sommes montés dessus ; sans nous en apercevoir, de compagnie, nous avons avec lui convoyé dans la mer du Nord et dans la Manche, puis nous sommes arrivés dans un port anglais. Puis, comme les trains fonctionnent souvent à l'heure d'arrivée des bateaux, nous avons pris le train. Il nous a menés à Londres. Nous avons vu Londres entre les deux formidables océans allemands, celle qui vient de s'éteindre et celle qui est prête à se rallumer. L'aventure terminée, comme nous retournions aux lignes menacées du nord, sur un transport qui nous ramena, nous nous sommes trouvés avec M. de Broqueville, président du Conseil belge et deux de ses ministres. C'est tout cela que nous désirons vous offrir.

En mer

D'abord, le départ. Le matin même, de la côte de Belgique, nous avions entendu, venant du large, une grande anémone de canon. Qu'étaient-ce ? C'était un bateau qui, de toutes ses grues, aboyait contre Ostende. Deux heures de l'après-midi. Dans un port proche, un des lionsceaux de la mer est à quai. C'est lui. On nous y reçoit. Il n'en est pas à ses premières armes. Dès l'entrée, une plaque vissée sur le pont nous l'apprend. Il a coulé, tout seul, trois ennemis dans la journée du Jutland. Sa cloche, qui sonne les ordres, est tirée du bronze allemand capturé ce jour. Il fut également de l'affaire de mai 1917. C'est un tireur célèbre. Jeune commodore. Le commodore est de commandant. Il ne nous dit rien sur sa monture d'acier, sinon ceci : « Cette machine, 800 obus sur Ostende. Les Anglais maltraitent les bords des sous-marins de dévotion. Ces 800 obus sur des buts embouffés se renouvellent souvent. Après l'embouteillage, le harcèlement. Von Tirpitz, roi détrôné, mais toujours obéi, du dessous des mers, que votre épiderme doit se sentir chatouillée ! »

Or, que faire à Douvres, car à vouloir apprendre qui tonaillait si fort ce matin sur les rives du Nord, nous arrivions en Angleterre. Que faire à Douvres, sinon prendre le train pour Londres.

Les journaux allemands venaient de publier des nouvelles imprévues. « Londres, disaient-ils, depuis qu'en un mois nous avons détruit 600.000 hommes de l'armée anglaise (Holla ! Holla !) est une ville rentrée dans le deuil. » Ils ajoutaient : « L'incident Lloyd George et F. Maurice a bouleversé la capitale. » Pour constater ces catastrophes, que nous arrivions bien ! 600.000 hommes ! Combien faut-il pour que l'Allemagne compte de pertes, pour supposer qu'elle peut sans invraisemblance faire croire à son peuple que l'Angleterre, depuis le 21 mars, est venue de 600.000 des siens ? En tout cas, nous voilà, descendant de Charing-Cross, nous allons constater la conservation de la capitale !

Londres sérieuse et ordonnée

Londres même une vie sérieuse et ordonnée. Les intentions allemandes affichées contre l'armée anglaise n'ont eu aucune influence sur la marche du cœur de l'Angleterre. Les permissions étant sans doute supprimées, peu de soldats, peu d'officiers. Le kaki est rare, même dans les rues. Et comme c'est sous cette couleur que nous avons l'habitude de voir cette nation, il nous semble que moins que dans le nord de France, nous sommes ici en Angleterre. Le mouvement est surtout de femmes. Vers midi, quand les grandes voies sont pleines de la foule sortant du travail, il vous saute aux yeux que les femmes remplissent tous les emplois, il y a peu d'hommes, tout juste quelques-uns dans la masse : points noirs sur la mer. Aux omnibuses, aux tramways, même changement que chez nous : des femmes ont coiffé la queue. Comme il reste encore des « impériaux » et qu'elles sont forcées de grimper, elles ont, en plus, chaussé des bottes. L'activité a changé de bras.

Le blocus sous-marin qui devait tout régler en peu de mois n'a rien bloqué sinon la liberté de prendre chacun plus que sa part. Seulement, votre part vous est comptée sans entrave. Il faut que vous achetiez contre des tickets votre droit de manger dans les restaurants. Vous avez votre carton pour la viande, votre carton pour le pain, votre carton pour le sucre. Pour vous nourrir : toutes les facilités ; pour gaspiller : toutes les barrières. Rien ne manque mais tout est précieux. L'esprit de collaboration que les Anglais apportent à toutes les lois que l'on fait dans leur intérêt facilite cette nouvelle méthode de vivre. Ces précautions sont rentrées dans les habitudes, elles ne sont plus une gêne, elles sont ce que présentement on appelle l'existence. Ainsi est faite honnêtement la Vieille et grande Angleterre. Exécutions un peu les fumeurs français : ici les cigarettes ne manquent pas.

On les journaux allemands ont-ils vu que Londres était une ville-troublée ? Londres est comme ses Anglais : il ne s'émoussent pas. Cent raids d'avions — dont on ne voit d'ailleurs pas une trace — ne l'ont pas fait sortir de sa confiance en lui, les projets allemands ne le renversent pas davantage et l'incident Lloyd George-Maurice n'a pas, d'une ride, ridé la Tamise.

Avec le « Premier » belge

L'humeur calme de la capitale, ainsi constatée entre deux bateaux, nous primes le chemin du retour aux armées. La maille qui nous traversait portait presque la moitié du gouvernement belge : le président, M. de Broqueville, le ministre des Chemins de fer, M. Segers, le ministre des Finances, M. de Vyver.

— Quelles nouvelles, monsieur le président, du royaume ?
— Celles-ci : vous étiez sur notre front voilà cinq jours. Vous avez vu nos soldats au lendemain de l'attaque que les Allemands ont dirigée contre eux. Vous savez la haine qui les anime, et comment elle les conduit, eh bien ! les nouvelles qui nous reviennent sont celles-ci : si notre peuple qui a fait pour sa patrie, sa patrie à notre armée, sa fille, il lui criera : « Tapez plus fort, continuez, continuez ! »

Albert Londres.

Démission du comte Zichy

Berne, 21 Mai. — La Wiener Zeitung, journal officiel de Vienne, annonce que l'empereur a accepté la démission du grand maréchal de la Cour, le comte Zichy.

LES AUSTRALIENS se sont couverts de gloire à Ville-sur-Corbie

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front britannique, 21 Mai. — Ce fut une affaire de petite envergure, mais extrêmement brillante que celle de Ville-sur-Corbie, le 19 au matin. Les Australiens, qui ne perdent jamais une occasion de se distinguer, y eurent une victoire de nouveaux lauriers. Ces braves gens-là ne savent pas demeurer en place.

Oyez plutôt. Voici, pour ne commencer qu'au 1^{er} mai, leur palmarès :
A cette date, près de Treux, ils avancent leur ligne d'une profondeur de 400 mètres sur une largeur de 800.

Dans la nuit du 3 au 4, ne pouvant dormir, ils vont enlever des prisonniers au delà de Saily-le-Sec.

Un temps pour souffler. Le 6, ils taillent dans le grand ; pénètrent jusqu'à la seconde ligne allemande au sud-ouest de Morlancourt, tuent ou font prisonnier la garnison. Au bout : 4 officiers, 159 hommes, 15 mitrailleuses.

Le 8, nouvelles démanœuvres de tuer du Boche. Les Australiens attaquent en deux endroits : à l'est de Saily-le-Sec, ils avancent de 500 mètres, et de 300 à l'ouest de Morlancourt.

Les Boches trouvent ces voisins gênants. Ils réagissent. Le 9, ils se font massacrer quelques centaines d'hommes pour rien à l'ouest d'Albert ; le 14, ils laissent 52 prisonniers aux mains des nôtres. Décidément ces Australiens sont aussi bons dans la défensive que dans l'offensive. Mais l'offensive les habille mieux. Ils recommencent le 18 en prenant, en plein soleil, un poste à l'ennemi.

Enfin, le 19, à deux heures du matin, se déclenche l'affaire de Ville-sur-Corbie.

Ca ne traîne pas. Ca ne traîne jamais avec ces Australiens.

Une heure de préparation, à peine. Et c'est l'assaut.

On se bat sur un front de 3.000 mètres environ, mais la plus rude affaire se déroule dans Ville-sur-Corbie même. Le village, surpris, est bondé de troupes allemandes. On en tue davantage. Un témoin dit : « Nous les écrasons comme des punaises ! »

Un sous-officier qui venait recueillir des souscriptions pour l'emprunt de guerre allemand est fait prisonnier avec sa collecte et son registre.

Le nombre des prisonniers dépasse 400, mais en route il plat à un officier allemand de sortir un revolver et d'abattre un homme de l'ennemi. Un tel parjure se paie. La colonne continue son chemin, diminuée.

Ville-sur-Corbie est solidement occupée. Partout ailleurs le duel d'artillerie se poursuit, gigantesque.

Il résulte de renseignements dignes de foi que 19 officiers allemands faisant fonction de généraux de brigade ont été tués sur ce front depuis le 21 mars.

R.-D. de Maratray.

Les flottes alliées dans la Méditerranée

Londres, 21 Mai. — On mande de Venise au Morning Post :

Le ministre de la Marine italien, l'amiral del Bono, interviewé, a déclaré :

« J'ai de bonnes raisons de croire que nous sommes maîtres de la situation sous-marine dans la Méditerranée. Un grand nombre de sous-marins ennemis ont été détruits dans les eaux méditerranéennes par les flottes alliées. Les difficultés pour lutter contre les sous-marins sont plus grandes dans la Méditerranée que dans la mer du Nord. La situation navale alliée dans la Méditerranée peut être envisagée avec confiance. »

La flotte autrichienne ne montre aucune intention de s'aventurer hors de ses bases et si elle le faisait, elle nous trouverait bien préparés. Des rumeurs circulent annonçant que les Allemands ont l'intention d'armer pour des raids dans la mer Egée les navires russes capturés dans la mer Noire ; mais les probabilités de réaliser cet exploit sont minimes. Nulle part, les flottes alliées ne fraternisent aussi étroitement que dans la Méditerranée. Tous les navires jouent leur rôle dans la garde des routes de commerce vitales qui traversent ces parages.

Une vague de chaleur

Si le printemps s'est fait désirer, il met un peu d'empressement à faire oublier qu'il était en retard. Sans presque aucune transition, avoir 45 degrés à 1 heure de l'après-midi, c'est sans doute beaucoup ! C'est en effet la température que nous avons relevée, hier, au thermomètre situé à l'entrée de l'hôtel du Petit Journal. Cette chaleur fut cependant rendue supportable par une légère brise tempérant l'ardeur du soleil. Si Paris continue à subir cette température d'été, ses jolis marionniers qui sont sa parure printanière vont être rapidement grillés. Mais voici pour nous consoler : comme pendant les grandes chaleurs la consommation de la viande diminue toujours, remercions le soleil qui, en dardant si fort ses rayons, se fait ainsi l'auxiliaire de notre ministre des restrictions. Et pendant les trois jours d'abstinence nous pourrions nous dire sans regrets : « Ça tombe bien ! il ne faut pas que ça tombe bien ! je n'aurais quand même pas mangé de viande. » C'est au moins une philosophie de circonstance !

Violent tremblement de terre au Chili

Santiago du Chili, 20 Mai. — Un tremblement de terre s'est produit à la Serena, dans la province de Concombo. Il a revêtu un caractère d'une certaine gravité. De nombreux édifices ont été endommagés, un incendie qui a éclaté au centre de la ville a causé des dégâts considérables.

Dans les villes environnantes, le tremblement de terre a été moins fort.

On manque de nouvelles du reste de la province. — (Havas.)

Les Arméniens se révoltent au Caucase

Stockholm, 21 Mai. — On annonce de Moscou, d'après des informations parvenues au Novaya Giza, que des troubles très graves se seraient produits au Caucase, à la suite de la décision prise par le nouveau gouvernement transcaucasien de cesser complètement les hostilités avec les Turcs.

Un parti arménien « Dachnak Keuy » cherche à s'emparer du pouvoir et il en est résulté des émeutes et des combats sur différents points du pays.

Principales dispositions de l'accord sino-japonais

Pékin, 21 Mai. — Voici quelles sont, d'après les journaux chinois, les principales dispositions de l'accord sino-japonais signé le 16 de ce mois.

Les deux gouvernements, en vue de parer au danger que constitue pour eux la pénétration de l'influence allemande vers la frontière orientale de la Russie, ont décidé de régler leur conduite à l'égard de l'ennemi en se plaçant, d'un commun accord, sur le pied de la plus parfaite égalité et en s'accordant une aide mutuelle dans la région où devra s'exercer leur action commune.

Les autorités chinoises faciliteront la tâche des autorités japonaises qui pourront diriger les transports militaires, établir dans les localités occupées des constructions qui disparaîtront à la fin des opérations militaires et s'engageront d'ailleurs à fournir du matériel et des munitions ainsi que les ingénieurs, le personnel sanitaire et les autres spécialistes nécessaires.

Les Japonais devront, en retour, respecter la souveraineté chinoise et les coutumes locales, et ils évacueront le territoire chinois dès que les opérations seront terminées. L'ordre lui-même cessera, d'ailleurs, d'être valable dès qu'aura pris fin l'état de guerre entre les deux gouvernements contractants et les puissances centrales.

Un article de l'accord prévoit que les troupes chinoises pourront être employées en dehors du territoire national et un autre stipule que les deux gouvernements devront s'entendre avec la Compagnie de l'Est chinois, si cette voie ferrée doit être utilisée au cours des opérations.

Le raid sur Londres

Cinq et peut-être sept des pirates de l'air ont expié leur crime

Londres, 21 Mai. — Le commandant des forces métropolitaines annonce lundi soir qu'un nombre considérable de gothas semblent avoir pris part au raid de la nuit dernière. Il n'est pas possible de citer un chiffre avec exactitude, mais il est probable que vingt à trente machines prirent part au raid.

Un groupe d'aéroplanes arriva par l'estuaire de la Tamise vers 11 heures et longea la côte nord du Kent, faisant route vers Londres et étant, pendant ce temps, vigoureusement engagé par nos défenses anti-aériennes. Un de ces appareils fut engagé vers 11 h. 30 par un avion britannique qui fit feu sur les avions ennemis à courte portée, jusqu'à ce que l'appareil disparût dans les nuages. Peu après, il éclata en flammes à une hauteur d'environ sept mille pieds et, comme une masse embrasée, vint s'écraser sur le sol.

Les autres appareils franchirent le Kent, laissant tomber des bombes en divers endroits sans occasionner de dommages matériels.

Un autre groupe d'aviateurs ennemis traversa la côte de l'Essex et fit route vers Londres où un appareil fut abattu par le feu de nos canons.

Quelques douzaines de bombes tombèrent en différents endroits, dans certaines parties du district de Londres, faisant dans quelques endroits seulement un dommage assez considérable à de petites maisons d'habitation. Les pertes ne furent toutefois, en aucune façon, importantes ou proportionnées aux dommages matériels.

Tous les appareils qui prirent part au raid furent violemment attaqués par les défenses anti-aériennes.

Plusieurs appareils ennemis tentèrent de se retourner en suivant l'estuaire de la Tamise ; d'autres se dirigèrent vers l'est par-dessus les terres.

Plusieurs semblent avoir été gravement endommagés au cours de leur tentative pour pénétrer les défenses de Londres ; au moins trois autres d'entre eux ne parvinrent pas à s'enfuir. Deux de ceux-ci furent descendus avant d'avoir traversé la côte, l'un d'eux étant détruit par un avion britannique.

Un cinquième appareil tomba en flammes dans la mer.

On signala qu'un sixième fut aperçu tombant en mer, mais ce rapport n'est pas encore confirmé d'une manière bien définitive.

D'après des rapports ultérieurs, il semble qu'un septième appareil ne parvint pas à regagner sa base et tomba en flammes dans la mer. Ce rapport n'a pas encore été corroboré par des preuves matérielles.

Londres, 21 Mai. — Le roi Georges et la reine ont visité hier les points endommagés par les bombes des gothas, pendant le raid de dimanche.

L'appétit austro-boche

(Du correspondant du Petit Journal)
Zurich, 21 Mai. — Le Vorwärts reproduit un article de l'écrivain pangermaniste Max Beyer qui réclame, comme condition indispensable d'une paix allemande, la création d'une base navale allemande à Lisbonne et la cession par le Portugal à l'Allemagne de tout le domaine colonial portugais.

D'autre part, on annonce la création à Vienne d'un nouveau journal d'orientation pangermaniste intitulé : Le Forum. Cette publication a pour programme de créer en Autriche une agitation en faveur de l'acquisition d'un vaste domaine colonial autrichien. Le Forum combat également le socialisme et toutes les nationalités non allemandes d'Autriche.

Lufbery vengé !

Front américain de Toul, 21 Mai. — Les camarades aviateurs du major Raoul Lufbery ont promptement vengé sa mort. Ils ont abattu deux aéroplanes allemands alors que les Français descendant l'avion hilté des projectiles avaient tué le major. Les Français ont dû poursuivre cet avion sur un parcours de 40 kilomètres avant de pouvoir le détruire. Ceci montre combien ils étaient résolus à venger la mort de leur camarade. — (Chicago Tribune.)

La production d'aéroplanes passe à de nouvelles mains

Washington, 21 Mai. — Aussitôt après la signature de la loi Overman autorisant la réorganisation et la coordination des activités de la guerre, M. Wilson a pris des mesures pour établir une organisation indépendante des industries de l'aviation en vue d'assurer le développement de la production. La direction en a été confiée à M. John Ryan.

La production est ainsi complètement enlevée aux militaires.

Les prisonniers d'août 1914

rentrent dans le courant de l'été

Leur situation à leur retour en France

(Du correspondant du Petit Journal)
Le Mans, 21 Mai. — Questionné par de nombreuses familles de prisonniers de 1914, M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, leur transmet les indications suivantes, qu'il déclare « tenir de bonne source » :

« Les prisonniers reviendront en France directement de Constance à Lyon où sera constitué, pour les recevoir, une sorte de camp de triage. Ils reviendront par ordre d'ancienneté de capture, ceux qui ont été pris au mois d'août avant ceux qui ont été pris au mois de septembre, et ainsi de suite, dans la mesure où il sera possible de disposer du nombre de trains nécessaires. »

« Quelle sera la situation de ces prisonniers à leur retour en France ? Ils resteront soumis à leurs obligations militaires. Une permission ou congé d'un mois leur sera accordé. Ils devront passer devant une commission spéciale, qui déterminera leur affectation ; décidera s'il y a lieu de les réformer, de les verser dans le service auxiliaire ou de les maintenir dans le service armé. Les hommes de cette dernière catégorie « ne devront en aucun cas être renvoyés au front, ni dans la zone des armées » ni mis au service des armées alliées. Ils serviront soit à l'intérieur, soit aux colonies, soit dans les usines, suivant qu'ils seront mis ou non en surcroît. »

« Si l'armée que des prisonniers soient renvoyés d'Allemagne avant leur tour fixé par la date de leur capture et s'ils paraissent ainsi la place de leurs camarades plus anciens, une commission française de vérification le constatera à leur arrivée à Lyon et sera chargée de faire les démarches nécessaires pour réparer les erreurs commises et en prévenir le renouvellement. »

« Pour ce qui concerne la situation des prisonniers moins anciens mais âgés, le texte de la Convention de Berne, publiée à l'Officiel du 12 mai, est très clair. »

Communiqués des Alliés

15 avions abattus par notre aviation

25.000 kilos de projectiles lancés

Dans la journée du 19 mai, nos pilotes de chasse ont abattu six avions allemands. Neuf autres appareils ennemis sont tombés dans leurs lignes, fortement endommagés, à la suite de combats.

Ce même jour, ainsi que dans la nuit du 19 au 20, 25.000 kilos de projectiles ont été jetés par nos bombardiers sur les cantonnements de Rostères-en-Santerre, les terrains d'aviation de Villers-Bretonneux, Vauvillers, les gares de Péronne, Nesle, Chaulmieu.

Un violent incendie s'est déclaré à Rostères. En outre, pendant la même nuit, des appareils appartenant à l'aviation italienne ont bombardé la gare de Montcornet et l'aérodrome de la Ville-au-Bois, où d'importants dégâts ont été constatés.

L'artillerie est très active sur tout le front italien

9 avions ennemis abattus

Rome, 21 Mai. — Commandement suprême. — Pendant la nuit du 19 au 20, une compagnie d'assaut ennemie qui tentait un coup de main dans la région de Sesto Castello (au sud de Mori) a été repoussée par nos feux.

Une autre attaque répétée deux fois sur les pentes méridionales du Sasso Rosso a donné lieu à de vifs combats locaux à la suite desquels l'adversaire a dû se replier sur des positions de départ.

Une pointe dans la direction de Fener a infligé des pertes sensibles à l'ennemi et nous a rapporté quelques prisonniers.

Sur l'ensemble du front, il y a eu pendant la journée d'hier une plus grande activité d'artillerie ayant des caractéristiques de harcèlement.

Sur le mont Spincino, un de nos détachements, appuyé par l'artillerie, a exécuté avec succès un coup de main sur les positions fortifiées ennemies ; la garnison et un détachement accourus à son aide ont été anéantis ; 2 officiers et 51 soldats ont été faits prisonniers.

A Capo Sile, nous avons élargi nos gains réalisés le 20, ce qui nous a permis de constater les pertes graves subies par l'adversaire au cours des combats de la nuit.

Huit avions ennemis ont été abattus par les aviateurs britanniques et italiens ; un avion ennemi a été atteint par l'artillerie, est tombé en flammes.

L'aviation italienne en France

Les escadrons d'aviation italiens en France ont pris part dans le courant de ce mois à six actions de bombardement. Dans la nuit d'avant-hier un appareil a eu un accident d'atterrissage, qui a causé la mort d'un vaillant officier observateur. Ses deux compagnons ont été gravement blessés.

Drapeaux pour les tirailleurs en Lorraine

A l'arrière du front de Lorraine, une émouvante cérémonie s'est déroulée le 16 mai.

Le général commandant l'armée remettait des drapeaux à deux régiments de tirailleurs. S'adressant aux troupes, il s'est exprimé en ces termes :

« En vous confiant la garde de ces emblèmes de la Patrie, je sais que vous êtes prêts à faire preuve des plus hautes vertus militaires et que vous aurez à cœur de continuer les fortes traditions des vieux régiments de tirailleurs. »

Ceux-ci ont déjà inscrit des noms impérieusement de victoires dans les pils de leurs glorieux étendards sur la Marne, sur l'Es, sur Verdun, sur le Somme.

Après la remise des drapeaux, les tirailleurs défilèrent dans un ordre magnifique.

Colis postaux entre le Congo belge et la France

(Du correspondant du Petit Journal)
Le Havre, 21 Mai. — Le gouvernement belge et le gouvernement français, désirant faciliter les relations commerciales entre le Congo belge et la France, viennent de signer une convention. En vertu de cette convention, il peut être expédié sous la dénomination de colis postaux du Congo belge sur la France, et vice versa, des colis jusqu'à concurrence du poids de 10 kilogrammes. Les colis ainsi échangés peuvent être expédiés avec déclaration de valeur jusqu'à concurrence de la somme de 500 francs, maximum qui pourra être élevé ultérieurement d'un commun accord.

CE QUE DIT LA PRESSE

AVANT L'OFFENSIVE

Du Figaro (Polybe) :

On ne s'étonnerait pas qu'il entrât dans la politique de Ludendorff de nous enlever par l'attente de ses plus grands coups. C'est une vieille manœuvre germanique. Elle remonte aux temps des Cimbres et des Teutons. Mais nous ne bougeons pas de nos camps devant Aix, mais s'y fortifions tous les jours.

Ainsi ont fait Pétain et Haig. On lisait, le 16 mai 1916, dans un journal allemand : « Ce que l'armée de Pétain a réalisé depuis le 21 février (devant Verdun) pour utiliser le terrain, ce qu'elle a creusé, bâti et fortifié, ce qu'elle a accumulé de défenses accessoires, planté de réseaux, construit d'ouvrages, cela est vraiment surprenant. » Il faut bien reconnaître que, tout à la fois de retrouver de chères régions libérées, nous nous sommes, l'année dernière, beaucoup plus occupés à les restaurer qu'à en assurer la défense contre le retour des Allemands. La pioche et la pelle ont travaillé depuis deux mois.

Je ne cherche pas à deviner de quel côté viendra l'attaque, ou de quels côtés. Je ne cherche pas davantage à diminuer le terrible adversaire qui cherche la décision sur notre front. Mais je dis que l'expérience a profité et que notre situation est aujourd'hui, à tous égards, autrement forte qu'il y a deux mois.

Du Matin (commandant de Civrieux) :

L'attente se prolonge, et dans sa durée elle étonne. Car, tout autant que la perfection dans les préparatifs, la continuité dans l'effort n'en reste pas moins l'une des conditions habituelles du succès. Les Allemands voudraient-ils encore, comme en mars dernier, nous enlever la victoire, ils devraient nous enlever la victoire sur la réalité même de leur offensive et ainsi obtenir un effet relatif de surprise ?

Arrestation dans le 15^e arrondissement d'une bande qui pratiquait les attaques nocturnes

Depuis le commencement de mai, plusieurs agressions avaient eu lieu dans le 15^e arrondissement.

Les inspecteurs du 6^e district viennent d'arrêter une bande de malfaiteurs qui semble bien être composée des auteurs d'une partie de ces agressions. Ce sont : Ernest Taisne, dit le Boqueron, 17 ans, manoeuvre, demeurant 16, rue Duranton ; Victor Vasseur, dit Totor, 18 ans, charpentier, 21, avenue de Vaugrard-Nouveau ; Arsène Sapience, dit Sésène, 20 ans, plombier, 115, rue de l'Abbé-Groult ; Julien Verrier, dit Kiki, 18 ans, charpentier, 20, rue Duranton ; Germaine Harroué, 16 ans, fraiseuse, 32, rue Lacordaire, maîtresse de Totor ; Edouard Gettin, patron d'une maison de tolérance, 20, avenue de Lowendal.

Ces individus ont, en effet, avoué plus ou moins être les auteurs de l'assassinat de M. Louis Unvoas, 115, rue de Javel, commis le 11 mai. A cette affaire avait participé Louis Martin, 22 ans, du 102^e de ligne, arrêté d'abord pour désertion. C'est ce Martin qui frappa la victime d'un premier coup de couteau, et que Totor acheva de deux coups de couteau dans le dos.

Au cours de l'interrogatoire, ces individus ont reconnu avoir assailli, le 17 mai, à 8 heures et demie du soir, boulevard Victor, un passant, M. Jean Quéverdo, 42 ans, demeurant 72, rue Camille-Desmoulins. Sapience frappa d'un coup de couteau M. Quéverdo et Verrier essaya de l'étrangler.

Le 18 mai, vers 11 heures du soir, ils ont assailli près de la tour Eiffel, au pont d'Iéna, M. Georges Despeigne, ingénieur, 36, rue Desaix, qu'ils ont dévalisé, lui volant sa montre gravée à ses initiales.

Enfin, les mêmes bandits auraient assailli deux autres passants qu'il s'agit de retrouver, le 19 mai, vers 11 heures, un homme et un chauffeur. Ils n'ont le fait, mais Germaine Harroué a avoué l'agression contre le jeune homme.

Tout ce joli monde a été envoyé au Dépôt et la police poursuit son enquête.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Deux officiers, camarades du sous-lieutenant de Mailly de Châlons, de la section technique de l'aéronautique militaire, le lieutenant le 2^e avril dernier dans un musée-hall, furent tout étonnés de lui voir sur la poitrine briller la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Ils lui demandèrent des explications et il leur avoua qu'il la portait sans aucun droit. Le 1^{er} conseil de guerre a condamné M. de Mailly de Châlons à deux mois de prison pour port illégal de décoration.

A travers Paris

Une nouvelle sirène fixe

Une nouvelle sirène fixe, la treizième, vient d'être installée sur la mairie du 10^e arrondissement.

Bicyclettes révélatrices

Le sous-brigadier Leroy, de la Sûreté, apercevant hier, place de la République, deux jeunes gens assez mal vêtus, qui traînaient chacune une bicyclette avec un certain maladresse, il leur demanda des explications et ils leur avouèrent qu'ils portaient sans aucun droit. Le 1^{er} conseil de guerre a condamné M. de Mailly de Châlons à deux mois de prison pour port illégal de décoration.

SITUATION

Autour de Paris

Boulevard Kellermann, les inspecteurs de la Sûreté apercevaient la nuit dernière, deux individus qui cheminaient lourdement chargés de deux sacs volumineux. Ils les suivirent sur les talus des fortifications. Les deux hommes virent le contenu de leurs sacs, consistant en boîtes de conserves de toutes sortes, et se disposaient à faire le partage. A ce moment, les agents apparurent. L'un des individus réussit à fuir, mais son complice Edmond Chautain, 17 ans, journalier, demeurant à Pantin, fut arrêté. Les marchandises avaient été volées chez un commerçant du quartier.

Volours de conserves

